



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET D'ASSISTANCE ELECTORALE EN TUNISIE (PAET)

Termes de Références

Recrutement d'un consultant spécialiste dans la normalisation comptable

Décembre 2019

1. Information sur les deux postes de consultant individuel

Titre :	Consultant spécialiste dans la normalisation comptable
Contrat :	IC National
Rapport à soumettre :	Conseiller juridique
Location :	Tunis
Période :	40 jours de travail de Février 2020 à juin 2020
Langue requise :	Arabe et français
Date de début	01 février 2020
Date de fin du contrat :	30 juin 2020

Contexte organisationnel

Le contrôle du financement de la vie politique en général et des campagnes électorales en particulier est une tâche très sensible qui requiert des organes publics en charge de cette mission un degré élevé de professionnalisme et des compétences techniques très pointues. A cet égard, les leçons apprises des élections législatives et présidentielles de 2014 et des élections municipales de 2018, montrent de grandes faiblesses dans la capacité des mandataires financiers à élaborer une comptabilité fiable des dépenses électorales qui soit en règle avec les exigences légales et réglementaires. Les autorités en charge du contrôle du financement des campagnes électorales, à savoir la Cour des comptes et l'ISIE, relèvent aussi des lacunes dans le référentiel comptable qui régit les comptes de campagnes. En effet la norme comptable 45 relative aux associations et partis politiques régit essentiellement la comptabilité des partis politiques y compris pendant les campagnes électorales. De ce fait, elle ne s'applique pas aux campagnes électorales menées par des candidats indépendants aux élections présidentielles ou des listes indépendantes ou des listes de coalition pour les élections législatives, régionales et municipales. Une réflexion sur le référentiel comptable des campagnes électorales s'impose ainsi avec force afin de dresser les lacunes du cadre comptable actuel et de proposer aux autorités concernées des remèdes appropriés.

D'un autre côté, les élections législatives et présidentielles de 2019 ont été marquées par deux faits importants :

- C'est la première fois depuis la révolution qu'un gouvernement sortant se porte candidat à sa propre succession. Les gouvernements en place en 2011 et en 2014, qui étaient issus d'un compromis politique dans le cadre d'un dialogue politique national, étaient composés de technocrates non autorisés à se porter candidats aux élections.
- C'est la première fois depuis la révolution également, que les campagnes électorales se sont déroulées dans des communes gouvernées par des conseils municipaux élus. En 2018, la Tunisie a organisé ses premières élections municipales sous l'empire de la Constitution de 2014. Toutes les communes se trouvent ainsi administrées par des majorités politiques qui étaient impliquées naturellement dans les campagnes électorales de 2019.

La question des risques liés à l'utilisation des ressources de l'Etat et des collectivités locales dans les campagnes électorales s'est ainsi posée avec force durant le processus électoral de 2019. Elle concerne aussi bien les candidats aux élections qui occupaient de postes de responsabilité au sein du gouvernement, de l'administration ou des collectivités locales, mais aussi les organes en charge du contrôle des campagnes électorales (Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) /Cour des comptes/ Haute Autorité Indépendante de Communication Audiovisuelle (HAICA)). D'où l'intérêt de l'élaboration d'un guide pratique qui pourrait servir à la fois comme un outil pédagogique et un outil d'évaluation et d'aide à la décision pour réprimer les abus liés à l'utilisation des ressources de l'Etat dans les campagnes électorales.

Dans ce cadre, le PNUD en Tunisie recrute un (1) consultant spécialiste dans la normalisation et la standardisation comptable.

2. Fonctions

Sous la direction du Conseiller juridique du projet, le consultant va travailler sur les thèmes suivants :

- Elaboration des axes d'orientation visant la mise en place de règles comptables pour l'arrêté et la présentation des comptes des campagnes électorales : (10 jours de travail)
 - Révision de la norme 45 pour couvrir toute la matière électorale
 - Mise en place d'un référentiel spécifique en se basant sur les leçons apprises des élections antérieures et sur les textes réglementaires en vigueur et les rapports de la Cour des comptes
- Elaboration d'un guide pratique pour l'arrêté et la présentation des comptes de campagnes électorales : (15 jours de travail)
 - Le guide doit illustrer à travers une nomenclature exhaustive les méthodes d'évaluation comptable des différentes ressources et dépenses électorales.
 - Le consultant doit présenter les résultats de ses travaux dans un atelier d'échange et de validation qui sera organisé au cours du premier trimestre 2020.
- Rédaction d'une partie d'un guide sur l'abus de l'usage des ressources de l'Etat en période électorale (15 jours de travail)
 - Le guide sur l'abus de l'usage des ressources de l'Etat en période électorale a pour objectif de clarifier à travers des exemples concrets et des cas pratiques les règles juridiques et les bonnes pratiques applicables en matière d'usage des moyens de l'Etat en période électorale. Il pourrait servir comme un outil pédagogique à destination des candidats aux élections, des élus, des agents de l'administration et des médias. Il devrait aussi contenir un référentiel d'évaluation à destination des autorités en charge ou impliquées dans le contrôle des activités et du financement des campagnes électorales.
 - Le consultant sera appelé à rédiger le référentiel d'évaluation à insérer dans le guide sur l'abus de l'usage des ressources de l'Etat en période électorale

3. Résultats et livrables attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- 1- Elaboration des axes d'orientation pour la mise en place de règles comptables pour l'arrêté et la présentation des comptes des campagnes électorales
- 2- Elaboration d'un guide pratique pour l'arrêté et la présentation des comptes de campagnes électorales
- 3- Rédaction du référentiel d'évaluation à insérer dans le guide sur l'abus de l'usage des ressources de l'Etat en période électorale

4. Planning des paiements

LIVRABLES	DELAIS/NBRE JOURS	TX PAIEMENT
1^{er} paiement : Elaborer un rapport qui doit être validé par le projet contenant les axes d'orientation visant la mise en place des règles comptables pour l'arrêté et la présentation des comptes de campagne électorale	Nombre de jours de travail : 10 jours de travail	20%
2^{ème} paiement : Élaborer un rapport qui doit être validé par le projet et contenant un guide pratique pour l'arrêté et la présentation des comptes de campagne électorale	Nombre de jours de travail : 15 jours de travail	40%
3^{ème} paiement : Elaborer un rapport qui doit être validé par le projet et contenant un référentiel d'évaluation à insérer dans le guide sur l'abus de l'usage des ressources de l'Etat en période électorale	Nombre de jours de travail : 15 jours de travail	40%

5. Durée

Le consultant devra compléter sa mission pour une durée de 40 jours ouvrables entre février 2020 et juin 2020

6. Profil recherché

- Diplôme d'expert-comptable
- Expérience de 10 ans minimum dans le domaine de l'expertise comptable ;
- Expérience avérée dans le domaine des normes comptables destinées aux organismes sans but lucratif OSBL à travers :
 - Une mission d'expertise avec l'autorité publique en charge de l'élaboration des normes comptables.
 - Une expérience dans l'enseignement des normes OSBL et/ou l'animation de sessions de formation sur les normes OSBL et/ou la participation en tant que conférencier à des événements relatifs à la normalisation comptable OSBL
- Connaissance du référentiel comptable qui régit les élections en Tunisie à travers la réalisation d'une mission d'expertise au minimum en matière de financement des campagnes électorales est un atout.
- Expérience dans l'enseignement et/ou l'animation d'ateliers de travail et de formation sur des thématiques comptables est un atout
- Capacité à travailler en équipe ;
- Excellente maîtrise de l'arabe et du français. L'anglais est un atout.

7. Soumission des documents

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Une proposition de méthodologie de travail (pas plus de 1500 mots)
- Une proposition financière indiquant le montant global à percevoir exprimé en H/J ;
- Curriculum vitae ou notice personnelle (PHP) mentionnant deux (2) références.

8. Evaluation des soumissionnaires

Évaluation des offres (soumissions) financières :

- Toute offre n'ayant pas obtenu la note technique minimale requise (70 points) ne sera pas retenue pour l'évaluation financière.
- À l'offre financière la moins onéreuse (parmi les offres retenues) est attribuée la note maximale de 100 points ;
- La note financière d'une offre n est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{mo} / OF_n) * 100$$

NF_n = note financière de l'offre n (sur 100 points) ;

OF_{mo} = montant de l'offre la moins onéreuse ;

OF_n = montant de l'offre n.

Sélection de la meilleure offre :

- La note globale d'une offre n est calculée comme suit :

$$NG_n = \frac{70\% * NT_n}{100} + \frac{30\% * NF_n}{100}$$

NG_n = note globale de l'offre n ;

NT_n = note technique de l'offre n (70 points ≤ NT_n ≤ 100 points) ;

NF_n = note financière de l'offre n.

- L'offre n retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note globale NG_n.

Attribution de la note technique :

Critères	Poids	Point maxi
<u>Techniques</u>	100%	100 points
Pré requis : Diplôme d'expert-comptable		
Critère A : Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de l'expertise- comptable <ul style="list-style-type: none"> • DE 10 ans à 12 ans8 points • Plus que 12ans.....10 points 	10%	10
Critère B : Méthodologie de travail Qualitatif (L'évaluation du comité sera basée sur la qualité de la méthodologie en tenant compte de la présentation, l'approche et la stratégie ainsi que la faisabilité de la mise en œuvre). <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?.....9 points • Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TDRs ?.....9 points • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?.....7 points 	25%	25
Critère C : Expérience avérée en matière de standardisation comptable avec des autorités publiques tunisiennes <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des normes comptables qui régissent les activités des organismes sans but lucratif (OSBL) en Tunisie..... Participation à une-deux phases du processus d'élaboration 10 points Participation à toutes les phases du processus d'élaboration 20 points • Conception et animation des sessions de formation sur les normes comptables qui régissent les activités des organismes sans but lucratif (OSBL) en Tunisie Une-deux sessions5 points Trois sessions et plus.....10 points 	30%	30
Critère D : connaissance du référentiel comptable qui régit les élections en Tunisie Elaboration ou participation à l'élaboration de travaux, études, conférences, guides et manuels de formation relatifs au financement des campagnes électorales Participation à l'élaboration d'un produit..... 10 points Participation à l'élaboration de deux produits ou plus 15 points	15%	15
Critère E : Expérience dans l'enseignement et/ou l'animation d'ateliers de travail et de formation sur des thématiques comptables <ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans l'enseignement de la comptabilité :10 points • Formateur ou facilitateur dans une thématique liée aux normes comptables Un-deux ateliers 5 points Trois ateliers ou plus 10 points 	20%	20